

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

TRÈS SECRET - RÉSERVÉ AUX CANADIENS

EXAMEN DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ 2016-12

EXAMEN DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ SUR LES POSTES À L'ÉTRANGER

ET

RÉSUMÉ

- Deux postes du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) à
 et à ont collaboré à de
 nombreux dossiers et appliquent des exigences semblables en matière de
 collecte de renseignements.
- Les deux postes ont dû apporter des modifications aux priorités liées à la collecte de renseignements. En outre, les activités de collecte du poste ont été réduites en raison des travaux liés à pour utiliser toutes les ressources dont dispose le poste.
- Un certain nombre de défis se posent en lien avec les partenaires étrangers au sein du secteur de responsabilité , y compris la concurrence entre les organismes, la corruption interne et les préoccupations relatives aux droits de la personne.
- Le CSARS a conclu que le SCRS avait promptement réagi aux allégations d'abus à l'encontre d'un partenaire étranger. De plus, le CSARS a conclu que le SCRS avait joint toutes les mises en garde requises dans ses échanges de renseignements conformément à sa politique opérationnelle et que la directive du sous-directeur des Opérations sur l'échange de renseignements avec des entités étrangères avait été respectée. Le CSARS a recommandé que la documentation interne soit mise à jour pour tenir compte d'un problème grave
- Le CSARS a conclu que l'Administration centrale (AC) du SCRS avait fourni un soutien adéquat à
 - . Le CSARS a également conclu que les chefs de poste recevaient un soutien opérationnel en temps opportun au besoin.
- Dans l'ensemble, le CSARS a conclu que les postes avaient entretenu de bonnes relations avec tous leurs partenaires, et que les partenaires canadiens

Version AIPRP
Date: 25 FÉV. 2019

EΤ

TRÈS SECRET – RÉSERVÉ AUX CANADIENS

du SCRS appréciaient sa présence dans le cadre de la mission

Dossier nº 2800-216

Version AIPRP

Date: 25 FÉV. 2019

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

2

TRÈS SECRET – RÉSERVÉ AUX CANADIENS

TABLE DES MATIÈRES

1	INT	RODUCTION	2
		THODE	
3		CONTEXTE	6
4	EΝ	/IRONNEMENT OPÉRATIONNEL ET ACTIVITÉS À	7
	4.1		8
	4.2		
5	REI	_ATIONS EN	11
	5.1	Partenaires canadiens	11
		Alliés	
	5.3	Partenaires régionaux	14
		1 Corruption et droits de la personne	
	5.4	Relations avec l'Administration centrale	16
6	SÉC	CURITÉ DANS LES POSTES	17
7	CO	NCLUSION	18

Version AIPRP

Date : __25 FÉV. 2019

ET

TRÈS SECRET – RÉSERVÉ AUX CANADIENS

1 INTRODUCTION

Chaque année, le CSARS se rend dans un poste à l'étranger pour examiner en profondeur le travail du SCRS à l'étranger afin de mieux comprendre la nature, la portée et la complexité de ses activités à l'étranger. Cette année, le CSARS a choisi de visiter deux postes, , qui ont coopéré à un certain nombre de dossiers et ont dû appliquer des exigences semblables en matière de collecte de renseignements. Bien que cela représente la première visite sur le terrain du CSARS dans l'un ou l'autre des postes, le CSARS a préalablement examiné les activités entreprises dans ces deux postes dans le cadre d'autres examens¹.

L'examen avait trois grands objectifs conformes à ceux des examens traditionnels des postes à l'étranger du CSARS. Le premier objectif était de mieux comprendre la nature et l'ampleur des activités opérationnelles dans ces postes, y compris les problèmes liés à l'environnement local. Le deuxième objectif était de comprendre les relations du SCRS avec ses partenaires canadiens et étrangers en examinant les activités de liaison, ainsi que la coopération opérationnelle et les échanges d'information effectués entre les postes. Enfin, le CSARS a examiné les projets, les conditions, les pressions et les nouvelles questions propres au poste qui ont été relevés au cours de la période d'examen.

Dans l'ensemble, le CSARS a conclu que les postes avaient entretenu de bonnes relations avec tous leurs partenaires, et que les partenaires canadiens du SCRS appréciaient sa présence dans le cadre de la mission. De plus, le CSARS a conclu que, pendant la période visée par l'examen, toutes les politiques et directives sur l'échange de renseignements ont été suivies et que le SCRS a réagi rapidement à une allégation d'abus à l'encontre d'un de ses partenaires régionaux. Dans un autre cas, cependant, le CSARS a recommandé que le profil de l'entente conclue avec des partenaires étrangers pour soit mis à jour afin de tenir compte de

L'appui du SCRS à l'égard des dossiers nouveaux et des priorités du gouvernement du Canada en matière de renseignement (2011-06); Review of International Region: CSIS's Evolution (2012-08); Un examen des partenaires étrangers traditionnels et non traditionnels du SCRS (2012-05) Date:

TRÈS SECRET - RÉSERVÉ **AUX CANADIENS**

MÉTHODE 2

ET

Le CSARS a examiné la documentation pertinente sur les activités des postes de comprenant : les profils des postes et des pays; les ententes conclues avec des partenaires étrangers; les dossiers de sources humaines pertinents; les notes d'information; les documents de planification; les rapports du SCRS et les échanges avec d'autres ministères ou organismes du gouvernement du Canada et des partenaires étrangers dans la région; et les rapports redditionnels hebdomadaires pertinents.

En plus de tenir des réunions d'information avec des représentants de

et l'ancien chef de poste de , le CSARS a effectué des visites des postes au début de février 2017. Le directeur exécutif et un conseiller principal en recherche ont rencontré des membres du personnel du SCRS afin de discuter d'un large éventail de questions et de mieux comprendre l'environnement de travail. Le CSARS a également rencontré et

ainsi que d'autres représentants canadiens concernés dans les postes, y compris des représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), du ministère de la Défense nationale (MDN), de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et d'Affaires mondiales Canada (AMC).

L'examen visait à déterminer si les activités du SCRS étaient conformes à la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité, aux instructions du ministre, aux politiques internes ainsi qu'aux priorités et aux exigences du SCRS en matière de renseignements. La principale période d'examen s'est échelonnée du 1er janvier 2015 au

1er janvier 2017, même si le CSARS a examiné des documents qui ne faisaient pas partie de cette période afin de fournir une évaluation complète des questions en jeu. Pour ce qui est de , l'examen a porté principalement, mais pas exclusivement, sur la période correspondant à la durée de mandat du chef de poste actuel.

Version AIPRP

ÉTUD

TRÈS SECRET – RÉSERVÉ AUX CANADIENS

3 CONTEXTE

EΤ

	Les enjeux géopolitiques et la ma e ont créé un terrain propice violents, mais également à leur prospéri taques après le 11 septembre 2001,	e non seulement à la
islamique sunnite,	pays luttent contre la menace provenant	de l'extrémisme
	es Canadiens qui voyagent à l'étranger	
	e, outre ceux tués dans des attaques, de es prises d'otages par des groupes crimi est un rappel brutal de la	nels et terroristes,
Canada. Il est clair que	peuvent rapidement devenir une priorité	du gouvernement du utile pour recueillir des

Version AIPRP

Date : ___25 FÉV. 2019

TRÈS SECRET - RÉSERVÉ

AUX CANADIENS

ÉTUDE 2016-12

ΕT

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL ET ACTIVITÉS À 4

Version AIPRP

Date : _ 25 FÉV. 2019

ET ÉTUDE 2016-12 TRÈS SECRET – RÉSERVÉ AUX CANADIENS

4.1

Depuis l'arrivée du chef de poste actuel , il y a eu deux crises :

Les exigences en matière de collecte pendant cette période étaient axées sur , ce qui a fait en sorte de mettre au second plan d'autres intérêts.

Version AIPRP

Document released under the Access to Information Act / Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

ÉTUDE 2016-12

TRÈS SECRET - RÉSERVÉ **AUX CANADIENS**

EΤ

4.2

Version AIPRP

Date : _ 25 FÉV. 2019

TRÈS SECRET – RÉSERVÉ AUX CANADIENS

EΤ

Version AIPRP

Date: 25 FÉV. 2019

TRÈS SECRET – RÉSERVÉ AUX CANADIENS

5 RELATIONS EN

Un élément important de l'examen du CSARS sur les postes à l'étranger est l'évaluation des relations du SCRS à l'étranger. En plus de recueillir de l'information sur les priorités en matière de renseignements, les postes à l'étranger doivent se tenir à jour sur les enjeux émergents, servir de liaison et trouver des possibilités de collaboration opérationnelle. Pour s'acquitter de cette responsabilité, le personnel du SCRS doit entretenir des relations saines avec ses partenaires canadiens dans les missions, avec d'autres organismes qui sont présents dans le pays (CR) et avec des partenaires étrangers dans la zone d'opération des postes. Les postes à l'étranger doivent également étudier les possibilités d'établissement de relations potentielles avec de nouveaux partenaires régionaux. Le CSARS a examiné ces relations en rencontrant les partenaires canadiens concernés aux deux postes et en examinant un certain nombre de documents, y compris des échanges opérationnels avec des partenaires.

5.1 Partenaires canadiens

Au cours de ses visites sur le terrain, le CSARS a rencontré les deux chefs de mission, d'autres représentants d'AMC, y compris deux agents du Programme d'établissement de rapports sur la sécurité mondiale (PERSM) ainsi que des représentants de la GRC et de l'ASFC. IRCC, , ont fourni au chef de poste

des réponses écrites aux questions du CSARS. Le CSARS a conclu que le SCRS entretenait des relations positives avec tous les partenaires canadiens dans les deux postes . De plus, le CSARS a conclu que la présence du SCRS générait un avantage direct pour ses partenaires canadiens dans les deux postes.

Les deux chefs de mission ont fourni des exemples de situations où le SCRS avait échangé de l'information qui a contribué à la réalisation des activités des missions. Dans un cas, une menace à l'égard du haut-commissariat a été mise en perspective lorsque le SCRS a pu confirmer que ses partenaires du renseignement avaient signalé des menaces semblables dans d'autres parties du monde.

Des partenaires canadiens, tous deux en ont fait valoir l'importance de l'information du SCRS pour ce qui est d'aider à corroborer l'information reçue de leurs sources. . Compte tenu des conclusions antérieures du CSARS sur l'état des relations entre le personnel du PERSM et celui du SCRS dans d'autres missions, le CSARS a demandé des renseignements sur cette relation aux deux postes. Le personnel du PERSM des deux postes comprend le rôle du SCRS, et les relations de travail semblaient positives. Cela peut être attribué en partie à la personnalité des agents et à une bonne communication, mais il est également possible qu'il y ait eu très peu de chevauchement entre les dossiers d'intérêt. Les activités étaient clairement délimitées

Version AIPRP

ÉTUDE 2016-12 TRÈS SECRET – RÉSERVÉ EΤ **AUX CANADIENS**

La GRC a une forte présence en préoccupations soulevées. Des représentants de est un domaine où il passé ²¹ . L'Opération unique dans lequel le SCRS est en mesure d'éch GRC dans un cadre restrictif moins rigoureux qu'à	l y a eu une bonne o est un exe anger des renseign	oir au CSARS que coopération dans le imple de modèle
Le SCRS a apporté une valeur ajoutée aux enqué l'incompatibilité avec la GRC	êtes de en	résolvant
Les partenaires canadiens ont mentionné que sa lacunes en matière de renseignements de sécurit corriger. De plus, l'information fournie par le SCR utile.	té qu'ils auraient la l	responsabilité de
Bien que les relations dans les postes soient pos	itives, le CSARS a e	entendu
²¹ La GRC a fait remarquer qu'il y avait de grandes fluctuation, tous les partenaires doivent condossier. Le chef de poste actuel n'a pas été impliqué dans bien qu'il y ait eu une enquête ²² Réunion avec la GRC		nps et de ressources au , STOIR AIPRP

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

ÉTUDE 2016-12 ET

TRÈS SECRET - RÉSERVÉ **AUX CANADIENS**

5.2 Alliés

La liaison avec d'autres partenaires du renseignement dans les postes est essentielle aux activités du SCRS à l'étranger²³. Le CSARS a entendu dire que souvent, l'information reçue des partenaires dans le théâtre des opérations, en plus d'être ²⁴. II opportune,

est important d'entretenir de bonnes relations avec les autres organismes

le chef de poste

participe aux réunions multilatérales mensuelles

pour discuter du

contexte de la menace.

La promotion de ces relations est importante non seulement pour l'échange d'information, mais aussi pour des fins opérationnelles.

²³ Dans le cadre de cet examen, le CSARS s'est concentré sur la coopération du ECSARS s'est concentre s'est conc

²⁴ Séance d'information du CSARS à

EΤ

TRÈS SECRET – RÉSERVÉ AUX CANADIENS

5.3	Partena	ires ré	gionaux
0.0	. a. tolia		gionaan

En examinant les relations du SCRS dans les postes avec des partenaires régionaux, le CSARS s'est concentré sur

5.3.1 Corruption et droits de la personne

Version AIPRP

Date : 25 FÉV. 2019

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ ÉTUDE 2016-12 TRÈS SECRET – RÉSERVÉ AUX CANADIENS

Le CSARS est d'avis que la corruption est une préoccupation qu'il faut prendre très au sérieux en ce qui concerne la sécurité opérationnelle et l'échange de renseignements.

Le CSARS a conclu que le profil des ententes à l'étranger pour n'avait pas été mis à jour pour tenir compte d'un incident de corruption grave

Le CSARS a examiné un cas

ET

Le CSARS recommande que le profil des ententes pour soit mis à jour pour tenir compte d'un incident de corruption et présenter toutes les conséquences sur les opérations ou l'échange de renseignements.

Outre la corruption, ont des antécédents médiocres en matière de droits de la personne et des cadres législatifs discutables.

Bien que les allégations ne se rapportent pas toujours à des partenaires spécifiques, les gouvernements répressifs et les cadres juridiques qui ne sont pas à l'image des pratiques acceptables en matière de droits de la personne sont combinés pour créer une situation dans laquelle les mauvais traitements infligés par les services de sécurité ne peuvent être écartés. Le CSARS a examiné la façon dont le SCRS avait donné suite à un rapport

Le CSARS a conclu que le SCRS avait promptement réagi aux allégations d'abus à l'encontre d'un partenaire étranger. De plus, le CSARS a conclu que le SCRS avait joint toutes les mises en garde requises dans ses échanges de renseignements conformément à sa politique opérationnelle et que la directive du sous-directeur des Opérations sur l'échange de renseignements avec des entités étrangères avait été respectée.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

TRÈS SECRET – RÉSERVÉ AUX CANADIENS

ET

5.4 Relations avec l'Administration centrale

Le CSARS a également examiné le soutien que les postes ont reçu de l'AC du SCRS. Comme nous l'avons indiqué précédemment, fonctionnait de manière inhabituelle

La réponse reçue de l'AC a été rapide et efficace, et le déploiement rapide de l'équipe du SCRS a été souligné par le chef de mission³⁷. Le CSARS s'est interrogé à savoir si avait reçu le soutien adéquat de l'AC . Malgré la pression exercée sur le poste, le chef de poste a expliqué que le système était assorti d'une certaine souplesse et que le poste recevait du soutien au besoin. Les personnes concernées estimaient que le soutien, y compris le programme d'aide aux employés, auquel ils avaient accès, était suffisant. En a mentionné que cette aide était offerte non seulement après outre. mais également à . Le CSARS a conclu que l'AC du SCRS fournissait un soutien adéquat à . De plus, le CSARS a conclu que recevait un soutien opérationnel en temps opportun au besoin³⁸.

_

Faits saillants de la semaine du 9 janvier 2015 au 15 janvier 2015

³⁸ Cette conclusion est fondée sur des entrevues dans les postes, des séances d'information propriation les documents.

Date:

25 FÉV. 2019

ET TRÈS SECRET - RÉSERVÉ **AUX CANADIENS**

SÉCURITÉ DANS LES POSTES 6

Bien que la sécurité physique dans les postes soit bonne dans l'ensemble,

25 FÉV. 2019 Date:

Version AIPRP

39 Voir le document intitulé « CSIS's Investigation of Foreign Fighters » (2015-09)

25 EÉL

TRÈS SECRET - RÉSERVÉ **AUX CANADIENS**

CONCLUSION 7

ET

Dans l'ensemble, le CSARS a conclu que la présence du SCRS à a été bien accueillie et à

et considérée comme nécessaire. Les relations que le SCRS a nouées avec ses partenaires canadiens semblent générer des avantages mutuels, et celles qu'il entretient avec ses partenaires étrangers génèrent une valeur opérationnelle. Cet examen a mis en évidence l'utilité et la nécessité pour le SCRS de réaliser ses activités dans diverses régions du monde pour s'acquitter de son mandat.

Version AIPRP